# **UNHCR Burkina Faso**

### APERCU DE LA REPONSE APPORTEE PAR L'UNHCR SUR LES RISQUES D'APATRIDIE

Au 31 décémbre 2019



Le Burkina Faso a, à travers la ratification de la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et celle de1961 relative à la réduction des cas d'apatridie, montré son engagement dans la lutte contre le phénomène de l'apatridie et dans la protection des apatrides. Le Burkina Faso a décidé de se doter d'un Plan d'action national de lutte contre l'apatridie (PANA/BF) pour la période 2017-2024. En 2018, l'UNHCR a appuyé le Gouvernement du Burkina Faso a mené une étude préliminaire sur les risques d'apatridie dans 5 régions qui a révélé qu'environ 10.30% des populations enquêtées sont à risque d'apatridie ». Ce taux, appliqué à l'ensemble des régions, avec la projection démographique faite par l'Institut National des Statistiques et de la Démographie (INSD-2018), donne un nombre élevé de personnes à risque d'apatridie. Toutefois, le défi majeur reste la méconnaissance des conséquences de manque de document d'identité.

#### CHIFFRES CLEFS



14,540,027 Habitants residants dans 11 régions



2.002.162

Personnes à risques d'apatridie identifiées dans 11 régions



157,850

Personnes ayant reçu au moins un document avec le soutien de l'UNHCR dans 11 régions



29,000

Personnes déplacées internes ayant reçu au moins un document avec le soutien de l'UNHCR

## PRINCIPALES CAUSES DE RISQUE D'APATRIDIE



Manque d'intérêt

3 Méconnaissance des procédures Faible couverture territoriale des

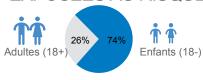
services d'état civil 5 Manque de documents justificatifs

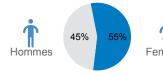
6 Coût

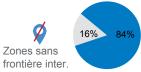
Migration/ mouvement

Guerre, conflits, terrorisme

## CATEGORIES LES PLUS **EXPOSEES AU RISQUE**









# de bénéficaires de documents par an



### **AXES D'INTERVENTION UNHCR**



Plaidoyer sur les instruments internationaux

des acteurs et communautés

Formation/ sensibilisation Appui technique et financier pour la délivrance des

